



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le 06/01/2023

ID : 045-214500498-20221215-2022121508-DE

Titre : enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2022121508

Date de la  
convocation  
09.12.2022

Date  
d'affichage  
09.12.2022

Nombres de  
membre

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, quinze décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT (arrivée à 20h45), Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Christian AMEUR, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Catherine FOUCAULT, Aurélie DAUBIN, Jonathan RÉMÉNÉ

Absents donnant pouvoir : Aurélie BLOT à Aurélie DAUBIN, Dominique BAUDOIN à Florence BONDUEL.

Absentes : Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY.

Délibération  
2022121508

Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

#### Investissement 2023 et demandes de financements : projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du restaurant scolaire

Etant entendu le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du restaurant scolaire pour alimenter en électricité l'ensemble des bâtiments scolaires,

Vu l'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études DELAGE ET COULIOU  
vu l'estimation du projet réalisé par le bureau d'études DELAGE ET COULIOU

ETUDE HT	TRAVAUX HT	MO HT	HT	TVA	TTC
1 920 €	44 000 €	11 300 €	57 220 €	11 444 €	68 664 €

Vu le plan de financement en € HT projeté :

Dépenses		Recettes	
Etude	1 920 €	DETR-DSIL -50%	28 610 €
Travaux	44 000 €	Département -30 %	22 888 €
Maitrise d'oeuvre	11 300 €	Autofinancement-20%	11 444 €
Total	57 220 €	Total	

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le

ID : 045-214500498-20221215-2022121508-DE

Préfecture du Loiret  
N° d'enregistrement ACTES

## Conseil Municipal

### Délibération numéro 2022121508

**Autorise Madame le Maire : à déposer :**

**1/ à déposer une demande de DETR/DSIL 2023 auprès de la Préfecture à hauteur de 28 610 € pour le projet 2023 d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du restaurant scolaire.**

**2/ à répondre à l'appel à projet 2023 lancé par le département du Loiret en présentant ce projet.**

**Le Maire,  
Florence BONDUCEAU,**



**Le secrétaire de séance,  
Aurélie DAUBIN,**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>